

# PRESSE

I CABINET DU MAIRE PRÉSIDENT I DIRECTION PRESSE I

### VENDREDI 18 MAI 2018 Solidarité

### A MONTPELLIER DES COLOCATIONS ETUDIANTES DANS 3 EHPAD POUR FAVORISER LE LIEN INTERGENERATIONNEL

En février dernier, la Ville et le CCAS de Montpellier ont annoncé, dans le cadre de la nouvelle politique sociale, leur volonté de proposer à la rentrée universitaire de septembre 2018, des colocations étudiantes dans 3 EHPAD de la ville avec pour ambition de changer le regard sur la vie en EHPAD, de rompre l'isolement et la précarité et de renforcer le lien social et intergénérationnel. Les étudiants seront logés en colocation, au sein des Résidences, dans d'anciens logements de fonctions rénovés et partiellement meublés. En échange d'un loyer modéré à partir de 190 euros/mois (toutes charges comprises hors APL), ils offriront 3 heures d'activités bénévoles aux résidents.



J'ai souhaité donner une nouvelle ambition à la politique sociale de la Ville et du CCAS au regard de l'évolution des besoins de nos concitoyens dont nous avons pris conscience dès 2014 avec l'équipe du CCAS, en affectant à la solidarité des moyens humains et financiers adaptés. L'accueil d'étudiants en colocation dans les EHPAD participe au nouvel élan donné à notre intervention : créatrice de liens, transversale à toutes nos politiques et destinées à tous. Ce dispositif témoigne aussi de notre volonté sur les 10 ans à venir, de faire de Montpellier un laboratoire social au bénéfice d'une plus grande solidarité pour tous les Montpelliérains.



Philippe Saurel
Maire de Montpellier
Président du CCAS
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

### 12 COLOCATIONS ETUDIANTES A LOYER MODERE DANS 3 EHPAD A LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2018

Dès septembre 2018, le CCAS de Montpellier proposera une colocation à loyer modéré dans 3 de ses 7 EHPAD, à 12 étudiants qui donneront trois heures de bénévolat par semaine, permettant ainsi un rapprochement constant entre les étudiants, les résidents et les équipes. Les étudiants qui souhaitent intégrer ce projet intergénérationnel et obtenir une chambre dans ces logements partiellement meublés sont invités à faire acte de candidature, sachant que les demandes émanant d'étudiants suivant un cursus en lien avec l'accompagnement à la personne seront étudiées avec attention.

Les étudiants dont les candidatures auront été retenues seront accueillis dans 4 anciens logements de fonction rénovés et partiellement meublés d'une surface totale de 316 m<sup>2</sup>:

- Une maison T4 de 94,83m², avec jardin et garage, située dans la Résidence Pierre Laroque, quartier Port Marianne proposant 3 chambres à partir de 240 euros (hors APL)
- 1 appartement T3 de 73 m² et 1 appartement T4 de 115 m² situés dans la Résidence Michel Berlogeot proposant au total 5 chambres à partir de 240 euros (hors APL)
- 1 appartement T4 en duplex de 96 m² situé dans la Résidence Françoise Gauffier, quartier croix d'Argent, proposant 4 chambres à partir de 220 euros (hors APL).

Toutes les charges sont comprises dans le loyer (eau, électricité, chauffage...)

# ROMPRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES, LUTTER CONTRE LA PRECARITE ETUDIANTE ET FAIRE VIVRE L'INTERGENERATIONNEL DANS LES EHPAD MUNICIPAUX

Avec ce dispositif, le CCAS souhaite affirmer sa volonté d'ouvrir les EHPAD sur leur quartier et d'en faire des lieux intergénérationnels très actifs, en luttant contre la précarité et l'isolement.

Ces nouveaux colocataires pourront partager des moments de convivialité avec les résidents mais aussi découvrir la vie et les différents métiers offerts dans ces structures, loin de l'image préconçue des EHPAD. Les colocataires qui le souhaitent pourront prendre également leurs repas dans la salle à manger de l'EHPAD pour 5 € (menu complet de l'entrée au dessert). Pour les résidents, cette nouvelle ouverture sur l'extérieur sera l'occasion d'échanges et de transmissions avec les étudiants mais aussi de bénéficier de la vitalité et du dynamisme des jeunes générations.

12

Etudiants à Montpellier emménageront en septembre prochain dans 3 EHPAD pour une expérience de colocation inédite.

## 3 HEURES D'ACTIVITES INTERGERATIONNELLES BENEVOLES PROPOSEES PAR CHAQUE ETUDIANT

En échange d'un loyer modéré, les étudiants donneront de leur temps bénévolement, à hauteur de 3 heures par semaine, pour effectuer des sorties ou participer à des activités avec les aînés selon leur disponibilité et leurs centres d'intérêt notamment le week-end ou en fin d'après-midi.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la philosophie de l'article 6 "Valorisation de l'activité de la Charte des droits et des libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance "Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit être encouragée à conserver des activités". On peut imaginer que le colocataire pourra organiser

des ateliers ludiques, créer de petits moments de convivialité, accompagner un résident en promenade..., une nouvelle source de liens au sein de l'EHPAD.

Chaque mois, l'étudiant proposera un planning d'au moins 3 heures d'activités intergénérationnelles par semaine en fonction de ses disponibilités et de ses centres d'intérêt. Ce planning sera discuté et accompagné par l'équipe professionnelle de l'EHPAD, en particulier de l'équipe d'animation.

#### UN APPEL A CANDIDATURE JUSQU'AU 15 JUIN 2018

Les étudiants qui souhaitent candidater pour participer à ce projet innovant doivent télécharger sur montpellier.fr le dossier de candidature et le renvoyer à l'adresser indiquée avant le 15 juin 2018.

La location sera consentie et acceptée pour une durée d'une année avec une possibilité de reconduction. La fin du bail sera au maximum de trois ans après la date de début du bail, toutes reconductions confondues.

Les charges sont comprises dans le loyer proposé.

Renseignements: colocetudiant@ccas.montpellier.fr



Séance de gymnastique entre étudiants et résidents de l'EHPAD F. Gauffier

### MONTPELLIER, A LA POINTE DE L'INNOVATION SOCIALE

Avec 25% des effectifs et un budget de + de 50 M€ consacrés à la solidarité, des services rassemblés, la Ville et le CCAS de Montpellier affichent une action volontariste, transversale et accessible à tous les publics, quel que soit leur âge et tout au long de leur parcours de vie. Au-delà des réformes internes du CCAS, des projets innovants ont été mis en œuvre pour décloisonner l'action sociale. Par exemple, un Lab a été constitué avec pour objectif de mener une réflexion collaborative et participative qui œuvre pour favoriser la cohésion et le lien social.

Une réflexion a également été engagée pour positionner Montpellier dans les 10 années qui viennent, à la pointe de l'innovation sociale, comme elle l'est déjà en matière urbaine et économique. Avec 4 nouveaux services proposés aux habitants de Montpellier, la politique sociale de la Ville et de son CCAS prend un nouveau départ. Ainsi, en plus de la colocation étudiante, le dispositif SLIME permettra de lutter contre la précarité énergétique, le tiers lieu Vill'âges connecté offrira un nouvel espace pour réduire la fracture numérique et créer du lien social et le dispositif UNIS'VERS investira le champ de la réinsertion. Un projet de 2è centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour les femmes et enfants victimes de violences conjugales à Montpellier est également à l'étude.





